

Assurance-récolte—Loi

On nous a demandé d'instaurer un programme de stabilisation. Les dirigeants de toutes les associations importantes d'agriculteurs du Canada m'ont écrit pour me demander d'aider à l'établissement d'un programme de stabilisation agricole qui leur donnera autant de sécurité qu'à tous les autres dans n'importe quelle autre sphère d'activité productive au pays. C'est là le but des programmes qui découleront, nous l'espérons, de la rencontre fédérale-provinciale qui aura lieu à la fin de septembre. Nous adopterons un nouveau programme d'assurance-récolte qui tiendra compte, j'espère, de toutes les bonnes suggestions faites par les députés.

Certains députés ont formulé d'intéressantes propositions au sujet de l'assurance-récolte. D'autres qui ont beaucoup parlé n'ont offert aucune suggestion. Depuis que je suis ministre de l'Agriculture, j'ai demandé à tous les députés d'en offrir. Ils ont tous le droit d'en présenter. En fait, certains de ceux qui représentent les circonscriptions agricoles du Canada n'ont offert aucune suggestion. C'est un peu comme ce que disent les gens au sujet des prix des produits alimentaires: «Faites n'importe quoi, mais faites quelque chose.» Puis lorsqu'on fait quelque chose, ils sont mécontents. Ils en ont peut-être le droit, mais je leur demande d'être constructifs.

M. Towers: Un rappel au Règlement, monsieur l'Orateur.

M. Whelan: Comme je l'ai dit, les suggestions...

M. l'Orateur adjoint: A l'ordre. Le député de Red Deer (M. Towers) invoque le Règlement.

M. Towers: Monsieur l'Orateur, mon rappel au Règlement est le suivant. Quand on a fait des propositions au ministre, il ne les a pas acceptées et c'est précisément pourquoi nous ne voulions pas adopter le bill sans une décision unanime. Nous voulions demander au ministre ce qu'il allait faire des propositions que nous lui avions présentées.

M. l'Orateur adjoint: C'est plutôt matière à débat qu'un rappel au Règlement.

M. Whelan: Si le bill avait été présenté à la Chambre quand nous avons demandé le consentement unanime, j'aurais dit aux députés exactement ce que je suis en train

de leur dire. D'autres propositions seront présentées à la Chambre plus tard au cours de la session sur précisément les mêmes questions dont je parle maintenant. Toutefois, il me faut l'approbation de certaines parties pour un programme d'assurance-récolte, principalement les provinces. Il me faut également connaître les vues des organismes agricoles. Ils m'ont déjà fait part de certaines propositions sous forme de résolutions qu'ils ont adoptées.

Toutes ces choses sont en train d'être étudiées et formulées et elles seront présentées en même temps que d'autres programmes pour faire de l'agriculture ce que tous les agriculteurs canadiens désirent—et non pas quelque chose qui extorque le public ou qui monte et descend comme un yo-yo. Ce nouveau programme leur apportera la stabilité. C'est celui que nous avons présenté en principe à la Chambre il y a un peu plus d'un an. Je ne dis pas qu'il soit parfait, mais c'est ce qu'on nous a demandé à Charlotte-town et à Calgary et c'est ce que nous allons proposer en septembre.

M. l'Orateur adjoint: La Chambre est-elle prête à se prononcer?

Des voix: Le vote!

M. l'Orateur adjoint: Plaît-il à la Chambre d'adopter ladite motion?

(La motion est adoptée et le bill, lu pour la 3^e fois, est adopté.)

M. l'Orateur adjoint: Le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) invoque-t-il le Règlement?

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Oui, monsieur l'Orateur. Si, demain, nous en arrivions aux ordres inscrits au nom du gouvernement, y a-t-il quelqu'un ici qui puisse nous dire de quoi il s'agira?

M. Lalonde: Monsieur l'Orateur, demain nous aborderons d'abord la deuxième lecture des amendements au Régime de pensions du Canada et nous passerons ensuite aux amendements à la loi sur la libération conditionnelle de détenus.

M. l'Orateur adjoint: A l'ordre. La Chambre s'ajourne maintenant à 2 heures demain après-midi.

(A 6 h 12, la séance est levée d'office, en conformité du Règlement).